

10th International Consumer Law Conference

Lima, Peru, May 4-6 2005

Call For Papers

"Privatisation, De(Re)Regulation and the Consumer Interest"

The tenth International Conference on Consumer Law returns to Latin America and will be held in Lima, Peru from May 4-6 2005. The general theme of the conference is "Privatisation, De(re) regulation and the Consumer Interest". The conference will be hosted by Jaime Delgado, President of ASPEC (Asociacion Peruana de Consumidores y Usuarios) the Peruvian Association of Consumer Law. Papers are invited on all aspects of regulation of the price, quality and safety of consumer products and services as well as the interaction of consumer protection regulation with other social objectives such as environmental sustainability. During the past ten to fifteen years there have been major changes in the forms and nature of regulation of the consumer marketplace. The influence of deregulation and market ideas have often resulted in new forms of regulation and regulatory accountability. In some countries there has been privatization of enforcement of consumer law. In Countries of the South there has also been deregulation of basic consumer services such as water raising important issues of access and accountability. Papers might address:

- New regulatory models of consumer protection
- The Impact of Regional and International Dimensions of Consumer Protection including the impact of international trading agreements on consumer protection
- Approaches to assessing risk in consumer protection
- The special problems of regulating markets for vulnerable consumers
- Regulation of basic consumer services: Issues and approaches
- The challenges of implementation and enforcement of consumer regulation

Papers might discuss a broad range of substantive consumer issues under the above themes. In addition to these general themes we invite papers that present updates and new perspectives on consumer law and policy in traditional and emerging areas of consumer law (e.g. advertising, unfair contract terms, Internet and consumer privacy law, consumer credit and consumer

bankruptcy, product safety and quality, access to justice). Empirical and theoretical work is particularly welcomed.

Paper proposals should include a brief abstract (no longer than 300 words) and contact information for the author. The proposals should be sent to Professor Iain Ramsay at iramsay@osgoode.yorku.ca by September 15th and authors will be notified of acceptance by September 30th. Final drafts of papers should be submitted by March 31st 2005. The primary languages of the Association are English and French. Papers may however be submitted in Spanish and Portuguese. There will be English/Spanish translation available at the conference.

The International Conference of the International Association of Consumer Law is an exceptional opportunity for academics, researchers and policymakers interested in consumer law and policy to exchange knowledge and views on existing and developing areas of consumer law and policy. The International Association of Consumer Law is an international association of academics, lawyers, policymakers, consumer organizations and other experts in the area of consumer law that promotes research and the exchange of ideas in the area of consumer law. Its website is at www.iacl.ca. Conference participants need not be members of the Association to participate in the Conference.

As with previous conferences a selection of papers from the conference will be published as a book. Papers are not normally published that are longer than 10,000 words.

Association Internationale de Droit de la Consommation
10ème Conférence internationale de Droit de la Consommation
Lima, Pérou 4-6 mai 2005

“Privatisation, dé/re-réglementation et protection du consommateur”

La dixième conférence internationale de droit de la consommation prend la direction de l'Amérique latine et se tiendra à Lima, au Pérou du 4 au 6 mai 2005. Notre collègue Jaime Delgado, président d'ASPEC (Asociacion Peruana de Consumidores y Usuarios), a accepté d'en assumer la responsabilité.

Le thème général de la conférence s'inscrit autour des axes suivants : réglementation, privatisation et intérêts du consommateur. Invitation est lancée à des contributions portant sur les divers aspects de la réglementation du prix, de la qualité et de la sécurité des produits et des services destinés au consommateur ainsi que sur l'interaction du droit de la consommation avec d'autres objectifs sociaux tels que l'environnement et le développement durable. Au cours de la dernière décennie, des changements notables sont survenus dans les formes et la nature de l'encadrement du marché de consommation. L'influence des idées liées à la déréglementation et au marché libre ont eu comme conséquence l'apparition de nouvelles formes de responsabilité réglementaire. Dans plusieurs pays, la mise en œuvre de la législation de protection du consommateur se trouve progressivement privatisée. La déréglementation atteint notamment les services essentiels au consommateur, tels que la distribution d'eau alimentaire, soulevant les questions de l'accès au service et de la responsabilité des prestataires.

Les contributions attendues devraient donc s'adresser en priorité aux thèmes suivants :

- Nouveaux modèles de réglementation pour la protection des consommateurs
- L'impact des dimensions régionales et internationales de la protection des consommateurs, y inclus l'impact des accords commerciaux internationaux sur la protection des consommateurs
- Modes d'évaluation du risque dans la protection du consommateur

- Les problèmes spécifiques liés à la réglementation des marchés destinés aux consommateurs plus vulnérables
- La réglementation des services de base ou essentiels
- Les défis de la mise en oeuvre et de l'application du droit de la consommation

En plus de ces thèmes généraux, les contributions mettant à jour ou décrivant de nouvelles perspectives du droit et de la politique de protection du consommateur dans des secteurs traditionnels du droit de la consommation (par exemple, la publicité, les clauses abusives, le commerce électronique, la protection de la vie privée, le crédit au consommateur et la faillite du consommateur, la sécurité et la qualité des biens de consommation, l'accès à la justice) sont également encouragées. Le travail empirique et théorique sera en particulier bien accueilli.

Les auteurs soumettront leurs propositions de contribution sous la forme d'un résumé ne dépassant pas 300 mots. Les propositions doivent être envoyées au professeur Iain Ramsay à iramsay@osgoode.yorku.ca pour le 15 septembre au plus tard. Les auteurs seront avisés de l'acceptation de leur proposition avant le 30 septembre.

Le texte final des rapports présentés à la conférence devra être soumis avant le 31 mars 2005. Les langues de l'Association sont l'anglais et le français, mais les contributions rédigées en espagnol ou en portugais seront admises. Durant la conférence, seule une traduction anglais/espagnol sera assurée.

Les conférences organisées par l'Association Internationale de Droit de la Consommation constituent une occasion exceptionnelle pour le monde académique, les chercheurs et les décideurs intéressés par le droit et la politique de protection du consommateur d'échanger leurs vues sur les questions actuelles et d'intérêt futur de cette discipline.

L'Association Internationale de Droit de la Consommation est une association internationale regroupant des professeurs, chercheurs, juristes, décideurs, organisations du consommateur et autres experts dans le domaine du droit de la consommation, Son but est de favoriser la recherche et l'échange de réflexions dans cette matière. L'Association a son site Web sous www.iacl.ca .

Il n'est pas nécessaire d'être membre de l'association pour participer à la conférence.

Comme il en a été pour les conférences précédentes, une sélection des contributions présentées sera effectuée aux fins de la publication des Actes de la conférence. Les rapports dépassant 10.000 mots ne sont en principe pas retenus.